

## Compte rendu du conseil municipal du 22 février 2023

**Président** : M. Maurice DUSSOLLIER

**Secrétaire de séance** : Mr Gilles CASTILLO

**Présent(e)s** : M. Gilles CASTILLO, M. Frédéric CLAVEL, Mme Céline CLAVERIE, Mme Vanessa DAUZET, M. Eric DELALONDE, M. Maurice DUSSOLLIER, Mme Paula KONING, M. Yohan NOEL, M. André PESANDO.

**Absent excusé** : M. Agostinho AZEVEDO

**Absente** : Mme Jessica ARGUEYROLLES-LEPOIVRE

### Ordre du jour

- Approbation des comptes de gestion
- Vote des comptes administratifs
  - Budget de l'eau
  - Budget logements
  - Budget principal
- Baux ruraux
- Amortissement remplacement de la porte du réservoir d'eau
- Questions diverses
  - ONF, programme travaux 2023
  - FNACA, commémoration du 19 mars
  - Opération village propre
  - Réunion « jardinage »
  - Point sur les travaux en cours

## Approbation des comptes de gestion

Monsieur le Maire informe le conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par Monsieur le comptable public et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs suivants :

- budget principal
- budget de l'eau
- budget logements

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs et des comptes de gestion du comptable public, le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents les comptes de gestion du comptable public.

## Vote du compte administratif 2022 du budget de l'eau

### Section de fonctionnement

Dépenses :	9 946,00 €
Recettes :	8 403,68 €
Report excédent 2021 en recettes :	49 556,98 €
<b>Résultat de la section de fonctionnement :</b>	<b>48 014,66 €</b>

### **Section d'investissement**

Dépenses :	1 988,00 €
Recettes (amortissement) :	5 361,00 €
Report excédent 2021 en recettes :	45 605,03 €
<b>Résultat section d'investissement :</b>	<b>48 978,03 €</b>

**Résultats de clôture de l'exercice 2022 :** 96 992,69 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le compte administratif 2022 du budget de l'eau.

## **Vote du compte administratif 2022 du budget logements**

### **Section de fonctionnement**

Dépenses :	12 536,96 €
Recettes :	48 180,00 €
Report excédent 2021 en recettes :	185 625,67 €
<b>Résultat de la section de fonctionnement :</b>	<b>221 268,71 €</b>

### **Section d'investissement**

Dépenses :	29 851,11 €
Restes à réaliser en dépenses :	2 468,40 €
Recettes :	22 156,89 €
Report déficit 2021 en dépenses :	18 621,89 €
<b>Résultat section d'investissement en déficit :</b>	<b>26 316,11 €</b>

**Résultat global de l'exercice 2022 :** 194 484,20 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le compte administratif 2022 du budget logements.

## **Vote du compte administratif 2022 du budget principal**

### **Section de fonctionnement**

Dépenses :	188 467,77 €
Recettes :	228 429,45 €
Report excédent 2021 en recettes :	402 487,14 €
<b>Résultat de la section de fonctionnement :</b>	<b>442 448,82 €</b>

### **Section d'investissement**

Dépenses :	78 443,01 €
Recettes :	109 025,63 €
Report excédent 2021 en recettes :	3 551,38 €
Reste à réaliser en dépenses 2022 :	25 005,13 €
<b>Résultat section d'investissement :</b>	<b>34 134,20 €</b>

**Résultat global de l'exercice 2022 :** 476 583,02 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le compte administratif 2022 du budget principal.

## Baux ruraux

La commune est propriétaire des parcelles à vocation agricole cadastrées ZI n°21 et ZI n°22 d'une surface totale de 5ha 42a 99ca. Ces parcelles sont mises à disposition de deux agriculteurs dans le cadre de contrats de fermage (baux ruraux). Il convient d'actualiser le montant annuel du fermage. Mr le Maire propose de maintenir le montant actuel : 112,40 €/ha.

Après délibération, le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité des votants.

## Amortissement remplacement de la porte du réservoir d'eau potable

Mr le Maire explique au conseil municipal qu'il faut fixer une durée d'amortissement pour les travaux de remplacement de la porte du réservoir d'eau potable réalisés en 2022. Coût du remplacement de la porte : 1 988,00 €. Mr le Maire propose, suivant les prescriptions des services de la DDFIP, une durée d'amortissement de 30 ans.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à inscrire cette somme en amortissement sur le budget de l'eau pour une durée d'amortissement de 30 ans (base d'amortissement annuel d'un montant de 66,26 €).

## Questions diverses

### ONF proposition de programme de travaux 2023

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale, l'ONF propose des travaux d'entretien sur la parcelle N°3. Il s'agit de procéder au dégageage à la débroussailleuse en cheminée autour des plants de chêne sessile, sur une surface de 2 ha.

Montant du devis : 3 746,00 € soit 4 120,60 € TTC.

La faisabilité de ce programme de travaux sera examinée lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2023.

### FNACA, commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie le 19 mars

Cette année la commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie revêtira un caractère particulier à Larreule avec la remise de la médaille de chevalier de la Légion d'Honneur au titre de l'Armée à Mr Raymond BERDOU. La FNACA et la famille BERDOU ont souhaité saisir cette occasion pour organiser le repas annuel de la FNACA le dimanche 19 mars. Ce repas sera ouvert aux adhérents de l'association et aux larrelais.es qui le souhaitent. Informations à venir.

La municipalité prendra en charge le vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

### Opération village propre

Samedi 25 février de 9h à 12h, opération de nettoyage du village et des abords. Rassemblement à 8h45 sur la place de la mairie. Les secteurs seront déterminés en fonction du nombre de volontaires présents.

La CCAM prête quelques pinces à déchets. Le McDonald's fournit des sacs poubelles et des gants.

### Réunion « jardinage »

Quelques larrelais s'étaient proposés pour participer à l'entretien et au nettoyage des massifs aux abords de la mairie et de l'église. Une première réunion pour faire le point sur cette initiative est organisée jeudi 1<sup>er</sup> mars

### Point sur les travaux de l'atelier communal

L'électricien est intervenu. Le maçon a réalisé l'ouverture destinée à recevoir le portail roulant. Pose du portail reportée d'un mois. La réfection du toit est programmée début mars. La porte métallique pour la partie garage est commandée.

Fin du conseil municipal à 20h30.